

PREMIER TRIMESTRE 2016

Rapport aux actionnaires

Pour la période close le 31 janvier 2016

La Banque Laurentienne déclare ses résultats pour le premier trimestre 2016

Faits saillants du premier trimestre 2016

- Résultat net ajusté de 43,7 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,39 \$, en hausse respectivement de 8 % et 5 % d'un exercice à l'autre
- Résultat net comme présenté de 42,7 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,36 \$, en hausse respectivement de 19 % et 18 % d'un exercice à l'autre
- Bonne qualité du crédit, les pertes sur créances s'étant établies à 9,1 millions \$, soit 13 % de moins qu'à l'exercice précédent
- Solide croissance interne des prêts, soit un total des prêts en hausse de 602 millions \$ depuis le début de l'exercice :
 - Prêts aux clients commerciaux en hausse de 11 % d'un exercice à l'autre
 - Prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants de B2B Banque en hausse de 45 % d'un exercice à l'autre
- Pertes réalisées liées au marché sur des valeurs mobilières de 3,1 millions \$ (2,3 millions \$ après impôts) ou (0,08 \$) par action
- Conclusion d'une émission d'actions ordinaires d'un montant de 67,5 millions \$ en décembre
- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,7%, touché par des enjeux liés aux marchés

En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2016	31 JANVIER 2015	VARIATION
Comme présenté			
Résultat net	42,7 \$	35,8 \$	19 %
Résultat dilué par action	1,36 \$	1,15 \$	18 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,6 %	9,9 %	
Ratio d'efficacité	70,3 %	73,7 %	
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires – base « tout compris »	7,7 %	7,8 %	
Base ajustée ^[1]			
Résultat net ajusté	43,7 \$	40,5 \$	8 %
Résultat dilué par action ajusté	1,39 \$	1,32 \$	5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	11,9 %	11,3 %	
Ratio d'efficacité ajusté	70,3 %	71,4 %	

[1] Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités principales de la Banque et ne tiennent donc pas compte des charges désignées comme étant des éléments d'ajustement. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » pour plus de précisions.

La Banque Laurentienne du Canada (la Banque) a déclaré un résultat net ajusté de 43,7 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,39 \$, pour le premier trimestre 2016, en hausse respectivement de 8 % et 5 %, comparativement à un résultat net ajusté de 40,5 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,32 \$, pour la période correspondante de 2015. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,9 % pour le premier trimestre 2016, par rapport à 11,3 % pour la période correspondante de 2015. Comme présenté, le résultat net a totalisé 42,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,36 \$, pour le premier trimestre 2016, comparativement à un résultat net de 35,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,15 \$, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté a été de 11,6 % pour le premier trimestre 2016, par rapport à 9,9 % pour le premier

trimestre 2015. Les résultats comme présentés du premier trimestre 2016 et du premier trimestre 2015 incluaient des éléments d'ajustement, qui sont décrits à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

François Desjardins, président et chef de la direction, a commenté ainsi les résultats et la situation financière de la Banque : « L'accent mis sur nos cibles de croissance a généré des rendements concrets au cours des douze derniers mois. Les prêts aux clients commerciaux ont augmenté de 11 %, stimulés par la solidité des activités de montage, et les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants de B2B Banque ont augmenté de 45 %. Les résultats pour le trimestre ont reflété notre capacité de tirer parti de nos forces; de plus, la qualité de crédit de notre portefeuille de prêts a de nouveau contribué à nos faibles pertes sur créances et à notre bonne performance financière. De plus, nous continuons d'exercer un contrôle rigoureux des dépenses afin d'améliorer notre efficacité. »

Table des matières

Faits saillants	3
Rapport de gestion	4
États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	19
Renseignements aux actionnaires	36

Faits saillants

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES				
	31 JANVIER 2016	31 OCTOBRE 2015	VARIATION	31 JANVIER 2015	VARIATION
Rentabilité					
Revenu total	223 202 \$	231 649 \$	(4) %	218 160 \$	2 %
Résultat net (perte nette)	42 676 \$	(18 719) \$	n. s.	35 835 \$	19 %
Résultat (perte) dilué(e) par action	1,36 \$	(0,73) \$	n. s.	1,15 \$	18 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[1]	11,6 %	(6,1) %		9,9 %	
Marge nette d'intérêt (sur l'actif productif moyen) ^[1]	1,78 %	1,84 %		1,83 %	
Ratio d'efficacité ^[1]	70,3 %	104,6 %		73,7 %	
Levier d'exploitation ^[1]	n. s.	n. s.		1,9 %	
Par action ordinaire					
Cours de l'action – Clôture	47,70 \$	52,97 \$	(10) %	46,81 \$	2 %
Ratio cours / résultat (quatre derniers trimestres)	14,0 x	16,5 x		10,4 x	
Valeur comptable ^[1]	46,32 \$	46,33 \$	— %	46,34 \$	— %
Ratio cours / valeur comptable ^[1]	103 %	114 %		101 %	
Dividendes déclarés	0,58 \$	0,56 \$	4 %	0,54 \$	7 %
Rendement de l'action ^[1]	4,9 %	4,2 %		4,6 %	
Ratio du dividende versé ^[1]	43,6 %	n. s.		46,7 %	
Mesures financières ajustées					
Résultat net ajusté ^[1]	43 708 \$	44 127 \$	(1) %	40 468 \$	8 %
Résultat dilué par action ajusté ^[1]	1,39 \$	1,44 \$	(3) %	1,32 \$	5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ^[1]	11,9 %	12,1 %		11,3 %	
Ratio d'efficacité ajusté ^[1]	70,3 %	70,8 %		71,4 %	
Levier d'exploitation ajusté ^[1]	0,6 %	0,4 %		(1,5) %	
Ratio du dividende versé ajusté ^[1]	42,5 %	38,9 %		41,1 %	
Situation financière (en millions de dollars canadiens)					
Actif au bilan	40 267 \$	39 660 \$	2 %	37 435 \$	8 %
Prêts et acceptations	30 694 \$	30 093 \$	2 %	27 760 \$	11 %
Dépôts	26 781 \$	26 604 \$	1 %	24 647 \$	9 %
Actif productif moyen ^[1]	33 475 \$	32 563 \$	3 %	30 220 \$	11 %
Principaux inducteurs de croissance (en millions de dollars canadiens)					
Prêts aux clients commerciaux	8 178 \$	8 030 \$	2 %	7 334 \$	11 %
Prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants de B2B Banque	6 294 \$	5 710 \$	10 %	4 354 \$	45 %
Fonds communs de placement aux particuliers	3 229 \$	3 300 \$	(2) %	3 164 \$	2 %
Actifs sous gestion chez Valeurs mobilières Banque Laurentienne	3 107 \$	3 122 \$	— %	2 982 \$	4 %
Ratios de fonds propres réglementaires selon Bâle III — base « tout compris »					
Catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	7,7 %	7,6 %		7,8 %	
Total	10,8 %	10,8 %		12,0 %	
Ratio de levier	3,7 %	3,5 %		3,7 %	
Autres renseignements					
Nombre d'employés en équivalent temps plein	3 718	3 656		3 718	
Nombre de succursales	150	150		151	
Nombre de guichets automatiques	404	405		417	

[1] Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion présente une analyse, par la direction, de la situation financière de la Banque au 31 janvier 2016, ainsi que de sa performance au cours du trimestre clos à cette date. Le présent rapport de gestion, daté du 25 février 2016, doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 31 janvier 2016, préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Le rapport annuel 2015 de la Banque fournit des informations supplémentaires relatives à des sujets tels que la gestion des risques, les estimations et les méthodes comptables critiques et les arrangements hors bilan.

Des informations additionnelles relatives à la Banque Laurentienne du Canada, y compris la Notice annuelle et la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse www.banquelaurentienne.ca, et sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les actionnaires et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes s'avéreront exactes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la rareté des ressources humaines, l'évolution de l'environnement technologique, la capacité de réaliser les avantages anticipés de l'acquisition d'un portefeuille de prêts à l'investissement et la réaction des clients du vendeur à la transaction, ainsi que la capacité de la Banque de mettre en œuvre son plan de transformation. Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » du rapport de gestion du rapport annuel de la Banque et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer sa performance. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de croissance. Les mesures financières de la Banque non conformes aux PCGR sont définies comme suit :

Mesures financières ajustées

Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités principales de la Banque et ne tiennent donc pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. La Banque présente les résultats ajustés pour faciliter la compréhension de la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. L'incidence des éléments d'ajustement sur les résultats comme présentés est présentée dans le tableau ci-après.

INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT SUR LES RÉSULTATS COMME PRÉSENTÉS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2016	31 OCTOBRE 2015	31 JANVIER 2015
Incidence sur le résultat net			
Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	42 676 \$	(18 719) \$	35 835 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat			
Dépréciation du goodwill, des logiciels et immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles ^[1]	—	57 245	—
Charges de restructuration ^[2]			
Indemnités de départ	—	3 372	—
Charges de dépréciation liées aux projets de TI	—	1 153	—
	—	4 525	—
Charge de rémunération liée à un départ à la retraite ^[3]	—	—	3 550
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis ^[4]	1 032	1 076	1 083
	1 032	62 846	4 633
Résultat net ajusté	43 708 \$	44 127 \$	40 468 \$
Incidence sur le résultat dilué par action			
Résultat (perte) dilué(e) par action comme présenté(e)	1,36 \$	(0,73) \$	1,15 \$
Éléments d'ajustement			
Dépréciation du goodwill, des logiciels et immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles ^[1]	—	1,98	—
Charges de restructuration ^[2]	—	0,16	—
Charge de rémunération liée à un départ à la retraite ^[3]	—	—	0,12
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis ^[4]	0,03	0,04	0,04
	0,03	2,17	0,16
Résultat dilué par action ajusté ^[5]	1,39 \$	1,44 \$	1,32 \$

[1] La dépréciation du goodwill, des logiciels et immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles fait suite à l'examen stratégique complet des activités de détail de la Banque réalisé au quatrième trimestre 2015. Ces charges ont été désignées comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature et de l'importance des montants.

[2] Les charges de restructuration découlent d'un réalignement des priorités stratégiques et comprennent des indemnités de départ et des charges de dépréciation liées à des projets de TI. Ces charges ont été désignées comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature et de l'importance des montants. Les indemnités de départ sont incluses au poste Salaires et avantages du personnel de l'état du résultat consolidé. Les charges de dépréciation liées aux projets de TI sont incluses au poste Frais d'occupation de locaux et technologie de l'état du résultat consolidé.

[3] La charge de rémunération liée à un départ à la retraite a trait à l'ajustement au contrat d'emploi de l'ancien chef de la direction de la Banque apporté à la suite de l'annonce de son départ à la retraite. Cette charge a été désignée comme un élément d'ajustement en raison de sa nature et de l'importance du montant. La charge de rémunération liée à un départ à la retraite est incluse au poste Salaires et avantages du personnel de l'état du résultat consolidé.

[4] L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis découle d'un profit d'acquisition non récurrent et est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent.

[5] L'incidence par action des éléments d'ajustement diffère en raison de l'arrondissement pour le trimestre clos le 31 janvier 2015.

Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque sont définis comme le total de la valeur des actions ordinaires, des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, compte non tenu des réserves de couvertures de flux de trésorerie.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le tableau ci-après présente des renseignements additionnels sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2016	31 OCTOBRE 2015	31 JANVIER 2015
Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires comme présenté(e)	40 278 \$	(21 125) \$	33 436 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat	1 032	62 846	4 633
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté	41 310 \$	41 721 \$	38 069 \$
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	1 382 977 \$	1 367 775 \$	1 335 437 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,6 %	(6,1) %	9,9 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	11,9 %	12,1 %	11,3 %

Valeur comptable de l'action ordinaire

La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque est définie comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

Actif productif moyen

L'actif productif moyen comprend les prêts de la Banque, déduction faite des provisions cumulatives, ainsi que les dépôts portant intérêt auprès d'autres banques, les valeurs mobilières, les valeurs acquises en vertu de conventions de revente utilisées dans les activités de trésorerie de la Banque et les dérivés, mais ne tient pas compte de l'actif productif moyen du secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux. Les moyennes sont fondées sur les soldes quotidiens pour la période.

Marge nette d'intérêt

La marge nette d'intérêt est le ratio du revenu net d'intérêt sur l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base.

Ratio d'efficacité et levier d'exploitation

La Banque utilise le ratio d'efficacité comme mesure de la productivité et du contrôle des coûts. Ce ratio est défini comme les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total. La Banque utilise également le levier d'exploitation comme mesure d'efficacité. Le levier d'exploitation est l'écart entre le taux de croissance du revenu total et celui des frais autres que d'intérêt.

Ratio du dividende versé

Le ratio du dividende versé est défini comme les dividendes déclarés par action ordinaire en pourcentage du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires.

Rendement de l'action

Le rendement de l'action est défini comme le quotient obtenu en divisant les dividendes déclarés par action ordinaire par le cours de clôture de l'action ordinaire.

Modifications à la présentation de l'information financière

Information sectorielle

Depuis le 1^{er} novembre 2015, la Banque présente l'information financière comme étant une seule entité commerciale et non en fonction de quatre secteurs isolables, comme elle faisait par le passé. Cette façon de faire permet de mieux saisir l'essence du plan de transformation de la Banque, qui permettra d'intégrer davantage ses activités et d'accroître les synergies entre les secteurs isolables antérieurs. L'information sur les principaux indicateurs de tous les secteurs d'activité de la Banque sera présentée dans le document d'informations additionnelles disponible sur le site Web de la Banque, à l'adresse www.banquelaurentienne.ca, pour permettre aux parties prenantes d'évaluer la performance de la Banque.

Reclassement des prêts hypothécaires sur des immeubles résidentiels à logements multiples

Le 1^{er} novembre 2015, les prêts hypothécaires sur des immeubles résidentiels à logements multiples, qui étaient auparavant présentés dans les prêts hypothécaires résidentiels au bilan consolidé, ont été reclassés dans les prêts hypothécaires commerciaux pour mieux tenir compte de la nature de ces prêts et des risques connexes. Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré. Par conséquent, les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 1,2 milliard \$ au 31 octobre 2015 et de 1,1 milliard \$ au 31 janvier 2015, et les prêts hypothécaires résidentiels ont diminué de ces montants. Les provisions pour pertes sur créances, ainsi que les prêts douteux et les provisions cumulatives pour pertes sur créances, ont fait l'objet de reclassements correspondants.

Perspectives économiques

Au début de 2016, aux États-Unis, la conjoncture économique a continué de s'améliorer, en raison essentiellement de la solide demande des particuliers à l'échelle nationale. Toutefois, dans les pays en développement, le ralentissement de la croissance s'explique principalement par la transformation structurale de l'économie chinoise, qui a une incidence sur les prix des produits de base. En raison de la faiblesse du prix des produits de base, le Canada doit graduellement modifier sa source principale de croissance économique, un ajustement qui devrait se compléter au-delà de 2016. Les secteurs axés sur les exportations autres que de produits de base et de services du centre du Canada ont retrouvé un certain dynamisme, soutenus par la faiblesse de la devise et la solidité des dépenses de consommation aux États-Unis. Les secteurs axés sur les produits de base, surtout en Alberta et en Saskatchewan, s'attendent à une autre année difficile, étant donné que la contraction de l'économie ne vise plus seulement les investissements des entreprises, mais aussi les industries de services et le marché immobilier.

En 2016, le produit intérieur brut (PIB) réel du Canada devrait augmenter légèrement de 1,5 %. Sous l'impulsion du raffermissement des exportations, la hausse prévue des dépenses en capital dans les secteurs non liés aux produits de base et les mesures de relance budgétaires additionnelles devraient soutenir la croissance principalement au deuxième semestre de l'année.

Étant donné que la conjoncture économique est favorable aux États-Unis, la Réserve fédérale américaine a accru son taux directeur de 25 points de base en décembre dernier. Néanmoins, les rendements des obligations canadiennes ont chuté pour atteindre des creux historiques au début de 2016, les préoccupations à l'égard de la croissance des marchés émergents et de la baisse du prix des produits de base ayant réduit les pressions inflationnistes et haussé les attentes du marché que des mesures de relance budgétaires additionnelles seront adoptées par la Banque du Canada au cours de l'année.

Dans le contexte actuel, la Banque du Canada devrait maintenir une politique expansionniste en 2016. Compte tenu des divergences prévisibles entre la politique monétaire des États-Unis et celle du Canada et de la faiblesse des prix du pétrole brut, le dollar canadien s'échange à un peu plus de 0,70 \$ US, ce qui devrait soutenir encore davantage la croissance économique en 2016. Le contexte de faiblesse des taux d'intérêt et de création solide d'emplois à temps plein devrait soutenir l'activité sur le marché de l'habitation au Canada, sauf dans les régions productrices de pétrole de l'Ouest, où le ralentissement a commencé en raison de la détérioration des conditions du marché de l'emploi et de flux migratoires moins favorables.

Analyse des résultats consolidés

RÉSULTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2016	31 OCTOBRE 2015	31 JANVIER 2015
Revenu net d'intérêt	149 498 \$	150 667 \$	139 496 \$
Autres revenus	73 704	80 982	78 664
Revenu total	223 202	231 649	218 160
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	1 405	1 465	1 472
Provisions pour pertes sur créances	9 100	9 400	10 500
Frais autres que d'intérêt ^[1]	157 011	242 340	160 697
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	55 686	(21 556)	45 491
Impôts sur le résultat (recouvrement)	13 010	(2 837)	9 656
Résultat net (perte nette)	42 676 \$	(18 719) \$	35 835 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	2 398	2 406	2 399
Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	40 278 \$	(21 125) \$	33 436 \$
Résultat (perte) dilué(e) par action	1,36 \$	(0,73) \$	1,15 \$
Résultat net ajusté ^[2]	43 708 \$	44 127 \$	40 468 \$
Résultat dilué par action ajusté ^[2]	1,39 \$	1,44 \$	1,32 \$

[1] Les frais autres que d'intérêt comprennent certains éléments d'ajustement, comme il est précisé à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Trimestre clos le 31 janvier 2016 comparativement au trimestre clos le 31 janvier 2015

Le résultat net s'est établi à 42,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,36 \$, pour le premier trimestre 2016, comparativement à un résultat net de 35,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,15 \$ au premier trimestre 2015. Le résultat net ajusté a été de 43,7 millions \$ au premier trimestre 2016, en hausse de 8 % par rapport à 40,5 millions \$ au premier trimestre 2015, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,39 \$, en hausse de 5 % comparativement au résultat dilué par action ajusté de 1,32 \$ au premier trimestre 2015.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 5,0 millions \$, ou 2 %, pour atteindre 223,2 millions \$ au premier trimestre 2016, comparativement à un revenu total de 218,2 millions \$ au premier trimestre 2015, en raison de la hausse du revenu net d'intérêt.

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 10,0 millions \$, ou 7 %, pour atteindre 149,5 millions \$ au premier trimestre 2016, comparativement à celui de 139,5 millions \$ au premier trimestre 2015. L'augmentation est principalement attribuable à la forte croissance des portefeuilles de prêts. La marge nette d'intérêt (en pourcentage de l'actif productif moyen) s'est établie à 1,78 % au premier trimestre 2016, une baisse de 5 points de base par rapport à la marge nette d'intérêt du premier trimestre 2015, qui s'explique par le resserrement des marges attribuable au contexte de très bas taux d'intérêt et par la croissance du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels à plus faible rendement.

Les autres revenus ont diminué de 5,0 millions \$ pour s'établir à 73,7 millions \$ au premier trimestre 2016, par rapport à d'autres revenus de 78,7 millions \$ au premier trimestre 2015, du fait essentiellement des conditions difficiles des marchés financiers. Les revenus de trésorerie et de marchés financiers ont baissé de 4,7 millions \$, en raison surtout des pertes nettes de 3,1 millions \$ sur des valeurs mobilières, comparativement à des profits nets de 3,7 millions \$ au premier trimestre 2015, contrebalancées en partie par la contribution plus élevée des activités de négociation. Les revenus tirés des activités de courtage ont également diminué de 1,9 million \$, reflétant principalement les piètres conditions de marché. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une augmentation de 1,8 million \$, ou 22 %, des commissions sur la vente de fonds communs de placement par rapport à celles du premier trimestre 2015, attribuable principalement aux nouvelles ventes ainsi qu'aux revenus d'honoraires additionnels tirés des actifs administrés de fonds communs de placement BLC-Mackenzie, ainsi qu'à la hausse des commissions sur prêts.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Au premier trimestre 2016, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 1,4 million \$, un niveau légèrement en baisse par rapport à celui du premier trimestre 2015. Voir la note 13 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances ont diminué de 13 %, pour s'établir à 9,1 millions \$ au premier trimestre 2016, par rapport à des provisions de 10,5 millions \$ au premier trimestre 2015. Ce bas niveau de pertes sur créances continue de témoigner de la bonne qualité globale sous-jacente des portefeuilles de prêts. Voir la rubrique « Gestion des risques » ci-après pour de plus amples renseignements.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 3,7 millions \$ pour atteindre 157,0 millions \$ au premier trimestre 2016, comparativement à ceux de 160,7 millions \$ au premier trimestre 2015, en raison principalement d'une charge de rémunération liée à un départ à la retraite de 4,9 millions \$ engagée au premier trimestre 2015. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 1,2 million \$, ou 1 %.

Au premier trimestre 2016, les **salaires et avantages du personnel** ont diminué de 3,5 millions \$, ou 4 %, par rapport à ceux du premier trimestre 2015, pour s'établir à 84,8 millions \$. Comme il a été mentionné précédemment, au premier trimestre 2015, les salaires comprenaient une charge de rémunération liée à un départ à la retraite de 4,9 millions \$. Sur une base ajustée, les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 1,4 million \$, du fait en partie de l'accroissement des indemnités de départ ainsi que de la hausse régulière des salaires annuels et des niveaux plus élevés de l'effectif des services aux entreprises. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse de la rémunération liée à la performance et la réduction de l'effectif attribuable à la restructuration de certaines activités au quatrième trimestre 2015 à titre de mesure du plan de transformation visant la migration vers un modèle d'exploitation plus simple et plus efficace.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont diminué de 3,1 millions \$ pour s'établir à 45,3 millions \$ par rapport à ceux du premier trimestre 2015. La diminution découle surtout de la baisse des charges de dépréciation attribuable à la dépréciation des logiciels et immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles comptabilisées au quatrième trimestre 2015.

Les **autres frais autres que d'intérêt** ont augmenté de 2,9 millions \$ par rapport à ceux du premier trimestre 2015, pour s'établir à 26,9 millions \$, du fait essentiellement de la hausse des honoraires professionnels engagés à l'appui de la transformation de la Banque. Les frais liés à la réglementation plus élevés ont également contribué à l'augmentation.

Le ratio d'efficacité ajusté a été de 70,3 % au premier trimestre 2016, par rapport à un ratio d'efficacité ajusté de 71,4 % au premier trimestre 2015. Le levier d'exploitation ajusté a été positif d'un exercice à l'autre, surtout en raison de la croissance du revenu total.

Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2016, les impôts sur le résultat ont été de 13,0 millions \$ et le taux d'imposition effectif, de 23,4 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2015, les impôts sur le résultat ont été de 9,7 millions \$ et le taux d'imposition effectif, de 21,2 %. La hausse d'un exercice à l'autre du taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 31 janvier 2016 découle du niveau relativement plus élevé du bénéfice imposable au Canada.

Trimestre clos le 31 janvier 2016 comparativement au trimestre clos le 31 octobre 2015

Le résultat net s'est établi à 42,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,36 \$, pour le premier trimestre 2016, comparativement à une perte nette de 18,7 millions \$, ou une perte diluée par action de 0,73 \$, pour le quatrième trimestre 2015. Les résultats du quatrième trimestre 2015 comme présentés ont été touchés négativement par une charge de dépréciation de 72,2 millions \$ (57,2 millions \$ après impôts sur le résultat), ou 1,98 \$ par action sur une base diluée, et des charges de restructuration de 6,2 millions \$ (4,5 millions \$ après impôts sur le résultat), ou 0,16 \$ par action sur une base diluée, engagées dans le contexte du plan de transformation de la Banque. Le résultat net ajusté a atteint 43,7 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,39 \$, pour le premier trimestre 2016, par rapport à un résultat net ajusté de 44,1 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,44 \$, pour le quatrième trimestre 2015.

Le revenu total a diminué de 8,4 millions \$ pour s'établir à 223,2 millions \$ au premier trimestre 2016, comparativement à un revenu total de 231,6 millions \$ pour le trimestre précédent. Le revenu net d'intérêt a enregistré une baisse de 1,2 million \$ séquentiellement, pour s'établir à 149,5 millions \$, du fait principalement du resserrement de l'écart entre le taux préférentiel et le taux des acceptations bancaires qui a plus que contrebalancé l'accroissement des volumes. La marge nette d'intérêt de la Banque (en pourcentage de l'actif productif moyen) a diminué de 6 points de base pour s'établir à 1,78 % au premier trimestre 2016, par rapport à celle de 1,84 % au quatrième trimestre 2015. Cette diminution découle de l'accroissement des volumes du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels à plus faible rendement, de la hausse des liquidités et du resserrement de l'écart entre le taux préférentiel et le taux des acceptations bancaires susmentionné.

Les autres revenus ont diminué de 7,3 millions \$ séquentiellement, pour s'établir à 73,7 millions \$, en raison surtout d'une baisse de 4,9 millions \$ des revenus de trésorerie et de marchés financiers découlant de la comptabilisation de pertes nettes sur des valeurs mobilières au premier trimestre. Les revenus tirés des activités de courtage ont également diminué de 2,2 millions \$ par suite des piètres conditions de marché et du caractère saisonnier de ces opérations.

Le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 1,4 million \$ au premier trimestre 2016, légèrement en baisse par rapport à celui du quatrième trimestre 2015. Voir la note 13 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

La provision pour pertes sur créances du premier trimestre 2016 a totalisé 9,1 millions \$, une baisse de 0,3 million \$ comparativement à la provision de 9,4 millions \$ au quatrième trimestre 2015, signe de la bonne qualité du portefeuille et des conditions de crédit favorables, comme il est précisé plus en détail à la rubrique « Gestion des risques » ci-après.

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 157,0 millions \$ au premier trimestre 2016, comparativement à ceux de 242,3 millions \$ du quatrième trimestre 2015. Compte non tenu de la charge de dépréciation de 72,2 millions \$ et des charges de restructuration de 6,2 millions \$ engagées au quatrième trimestre 2015, les frais autres que d'intérêt ont baissé de 4 % séquentiellement, en raison surtout de la diminution de l'amortissement et de la baisse de la rémunération liée à la performance comme il est mentionné précédemment.

Situation financière

BILAN RÉSUMÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 31 JANVIER 2016	AU 31 OCTOBRE 2015	AU 31 JANVIER 2015
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	232 420 \$	200 864 \$	241 499 \$
Valeurs mobilières	4 702 548	4 487 357	5 332 076
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	3 877 454	3 911 439	3 226 135
Prêts et acceptations, montant net	30 584 273	29 981 392	27 644 488
Autres actifs	870 481	1 078 452	990 730
	40 267 176 \$	39 659 504 \$	37 434 928 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts	26 780 682 \$	26 604 304 \$	24 647 244 \$
Autres passifs	5 706 302	5 524 930	5 679 489
Dette liée aux activités de titrisation	5 922 744	5 493 602	5 062 301
Dette subordonnée	199 689	449 641	448 044
Capitaux propres	1 657 759	1 587 027	1 597 850
	40 267 176 \$	39 659 504 \$	37 434 928 \$

L'actif au bilan s'élevait à 40,3 milliards \$ au 31 janvier 2016, en hausse de 0,6 milliard \$, ou 2 %, par rapport à l'actif au bilan de 39,7 milliards \$ au 31 octobre 2015. Cette hausse est principalement liée à la croissance de 0,6 milliard \$ des prêts, comme il est précisé ci-après.

Liquidités

Les liquidités, y compris la trésorerie, les dépôts auprès d'autres banques, les valeurs mobilières et les valeurs acquises en vertu de conventions de revente, totalisaient 8,8 milliards \$ au 31 janvier 2016, une hausse de 0,2 milliard \$ comparativement au 31 octobre 2015. Cette hausse découle de la souscription de dépôts de sources multiples ainsi que des activités de titrisation, qui servent principalement à financer la croissance prévue des prêts de la Banque, notamment les prêts aux clients commerciaux et les prêts hypothécaires résidentiels obtenus par l'entremise de B2B Banque. Les activités de gestion de capital ont également eu une incidence sur le niveau des liquidités au cours du trimestre.

Prêts

Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, se sont établis à 30,6 milliards \$ au 31 janvier 2016, en hausse de 0,6 milliard \$ par rapport à ceux au 31 octobre 2015. Cette hausse découle surtout des principaux inducteurs de croissance de la Banque, notamment les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants de B2B Banque, et du portefeuille de prêts aux clients commerciaux à marge plus élevée.

Les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, ont augmenté de 147,1 millions \$, ou 4 %, depuis le 31 octobre 2015, grâce aux activités de syndication. Les prêts hypothécaires commerciaux sont demeurés relativement inchangés au cours de la même période. Combinés, ces prêts aux clients commerciaux totalisaient 8,2 milliards \$ au 31 janvier 2016, une augmentation de 11 % d'un exercice à l'autre.

La croissance de 0,5 milliard \$ du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels depuis le 31 octobre 2015 est attribuable aux prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants de B2B Banque, alors que B2B Banque continue de se concentrer sur le développement de solutions hypothécaires alternatives. Au 31 janvier 2016, le portefeuille de prêts hypothécaires de B2B Banque totalisait 6,3 milliards \$, une augmentation de 45 % d'un exercice à l'autre. Les prêts personnels ont diminué de 95,0 millions \$, ou 1 %, depuis le 31 octobre 2015, du fait essentiellement des remboursements nets dans le portefeuille de prêts à l'investissement, reflétant la réduction prévue.

Passif

Les dépôts étaient de 26,8 milliards \$ au 31 janvier 2016, soit 0,2 milliard \$ de plus qu'au 31 octobre 2015. Les dépôts de particuliers ont augmenté de 0,7 milliard \$ au cours du trimestre, du fait principalement de la hausse des dépôts à terme de B2B Banque. Les dépôts d'entreprises et autres ont diminué de 0,5 milliard \$ au cours de la même période, ce qui s'explique surtout par la baisse des dépôts institutionnels et par la réduction des dépôts payables sur préavis de B2B Banque, la Banque ayant accordé la priorité au financement obtenu au moyen des activités de titrisation. Les dépôts de particuliers représentaient 75 % du total des dépôts au 31 janvier 2016, par rapport à 73 % au 31 octobre 2015, et ont contribué à la bonne situation de la Banque en matière de liquidités.

La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 0,4 milliard \$ par rapport à celle au 31 octobre 2015, et s'est établie à 5,9 milliards \$ au 31 janvier 2016. Au cours du trimestre, la Banque a continué d'optimiser cette source privilégiée de financement à terme des prêts hypothécaires résidentiels, à la lumière de la solide croissance de ce portefeuille.

La dette subordonnée s'est élevée à 199,7 millions \$ au 31 janvier 2016, comparativement à 449,6 millions \$ au 31 octobre 2015. Au cours du trimestre, la Banque a racheté la totalité de ses billets à moyen terme subordonnés, série 2010-1 échéant en 2020, d'un montant nominal de référence de 250,0 millions \$.

Capitaux propres

Les capitaux propres se sont élevés à 1 657,8 millions \$ au 31 janvier 2016, comparativement à 1 587,0 millions \$ au 31 octobre 2015. Cette augmentation de 70,7 millions \$ s'explique essentiellement par le placement en actions ordinaires d'un montant de 67,5 millions \$ réalisé au cours du trimestre, ainsi que par la contribution du résultat net trimestriel, déduction faite des dividendes déclarés. Les variations défavorables des valeurs mobilières disponibles à la vente et des régimes de retraite attribuables aux piètres conditions du marché ont contrebalancé en partie cette augmentation. Par conséquent, la valeur comptable par action ordinaire de la Banque s'est établie à 46,32 \$ au 31 janvier 2016, un niveau essentiellement inchangé par rapport à la valeur comptable par action ordinaire de 46,33 \$ au 31 octobre 2015. Au 19 février 2016, 30 319 291 actions ordinaires étaient en circulation, et aucune option d'achat d'actions n'était en cours.

Gestion du capital

Fonds propres réglementaires

Selon le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur le dispositif de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. Selon les exigences de la ligne directrice intitulée « Normes de fonds propres du BSIF », les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres de la Banque ont été établis respectivement à 7,0 %, 8,5 % et 10,5 %, compte tenu de la réserve de conservation des fonds propres. Voir la rubrique « Gestion du capital » à la page 33 du rapport annuel 2015 de la Banque pour des renseignements additionnels sur les fonds propres réglementaires de la Banque.

Comme l'indique le tableau ci-après, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio total des fonds propres s'établissaient respectivement à 7,7 %, 9,1 % et 10,8 % au 31 janvier 2016. Ces ratios dépassaient l'ensemble des exigences actuelles.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 31 JANVIER 2016	AU 31 OCTOBRE 2015	AU 31 JANVIER 2015
Fonds propres réglementaires			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 247 468 \$	1 175 238 \$	1 105 961 \$
Fonds propres de catégorie 1	1 467 101 \$	1 394 871 \$	1 325 594 \$
Total des fonds propres	1 741 236 \$	1 668 416 \$	1 711 702 \$
Total de l'actif pondéré en fonction des risques ^[1]	16 140 839 \$	15 422 282 \$	14 244 056 \$
Ratios des fonds propres réglementaires			
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	7,7 %	7,6 %	7,8 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	9,1 %	9,0 %	9,3 %
Ratio total des fonds propres	10,8 %	10,8 %	12,0 %

[1] Calculé au moyen de la méthode standard pour évaluer le risque de crédit et le risque opérationnel.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a augmenté pour s'établir à 7,7 % au 31 janvier 2016 par rapport à un ratio de 7,6 % au 31 octobre 2015. L'augmentation découlait de l'émission d'actions ordinaires réalisée en décembre 2015. Toutefois, l'accroissement de l'exposition pondérée en fonction des risques et les variations défavorables de la valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente, ainsi que des pertes sur les régimes de retraite attribuables aux piètres conditions de marché et à des modifications aux hypothèses actuarielles ont eu une incidence négative à la fin du trimestre.

Nouveautés en matière de fonds propres réglementaires

Révisions de l'approche standard pour le risque de crédit

La Banque a recours à la méthode standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit. À l'heure actuelle, les exigences en matière de fonds propres de la Banque en fonction de son exposition au risque de crédit selon la méthode standard ne sont pas établies sur la même base que celles de ses pairs du secteur, étant donné que les institutions financières canadiennes de plus grande taille utilisent essentiellement l'approche fondée sur les notations internes avancée qui est plus favorable. En décembre 2015, le CBCB a publié un deuxième document consultatif intitulé « Révisions de l'approche standard pour le risque de crédit » qui contient de nouvelles propositions prudentielles qui, si elles sont adoptées, modifieront la manière selon laquelle la Banque calcule certains éléments de ses fonds propres réglementaires. Le CBCB a également proposé ou annoncé un certain nombre de nouvelles exigences qui modifient le calcul des fonds propres réglementaires par les banques. Ces propositions comprennent des modifications à l'approche fondée sur les notations internes avancée, l'adoption d'un nouveau plancher pour l'approche fondée sur les notations internes avancée et de nouvelles méthodes de calcul des fonds propres à détenir à l'égard de l'exposition aux emprunteurs souverains et du risque opérationnel. La direction surveille de près ces faits nouveaux. La mise en œuvre de l'approche fondée sur les notations internes avancée en vue de déterminer le risque de crédit demeure une initiative importante du nouveau plan de transformation de la Banque qui devrait renforcer sa gestion du risque de crédit, optimiser les fonds propres réglementaires et uniformiser les règles du jeu en matière d'évaluation du crédit.

Ratio de levier selon Bâle III

Les réformes de Bâle III visant les fonds propres sont venues ajouter une exigence en matière de ratio de levier non fondé sur le risque à titre de mesure supplémentaire des exigences de fonds propres fondées sur le risque. Conformément à la ligne directrice relative aux exigences en matière de ratio de levier du BSIF, il est prévu que les institutions de dépôt fédérales maintiennent un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

Comme il est indiqué dans le tableau qui suit, le ratio de levier s'établissait à 3,7 % au 31 janvier 2016 et dépassait les exigences actuelles.

RATIO DE LEVIER SELON BÂLE III

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 31 JANVIER 2016	AU 31 OCTOBRE 2015	AU 31 JANVIER 2015
Fonds propres de catégorie 1	1 467 101 \$	1 394 871 \$	1 325 594 \$
Total des expositions	39 828 584 \$	39 557 300 \$	36 207 486 \$
Ratio de levier selon Bâle III	3,7 %	3,5 %	3,7 %

Dividendes

Le 17 février 2016, le conseil d'administration a déclaré le dividende régulier sur les actions privilégiées, série 11 et sur les actions privilégiées, série 13 aux actionnaires inscrits en date du 7 mars 2016. Au cours de sa réunion tenue le 25 février 2016, le conseil d'administration a annoncé le versement d'un dividende trimestriel de 0,58 \$ par action ordinaire payable le 1^{er} mai 2016 aux actionnaires inscrits en date du 1^{er} avril 2016. Ce dividende trimestriel est inchangé par rapport à celui du trimestre précédent et en hausse de 7 % par rapport au dividende déclaré il y a un an. Le conseil d'administration a également déterminé que les actions attribuées en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque le seront sous forme d'actions ordinaires émises à même le capital autorisé à un escompte de 2 %.

DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ

En dollars canadiens, sauf les ratios du dividende versé (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES EXERCICES CLOS LES		
	31 JANVIER 2016	31 OCTOBRE 2015	31 JANVIER 2015	31 OCTOBRE 2015	31 OCTOBRE 2014	31 OCTOBRE 2013
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,58 \$	0,56 \$	0,54 \$	2,20 \$	2,06 \$	1,98 \$
Ratio du dividende versé ^[1]	43,6 %	n. s.	46,7 %	68,6 %	45,7 %	52,0 %
Ratio du dividende versé ajusté ^[1]	42,5 %	38,9 %	41,1 %	39,2 %	38,7 %	39,0 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Gestion des risques

Du fait de la nature de ses activités, la Banque est exposée à divers types de risques. Ces risques sont liés principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, des mesures de contrôle, telles que des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque, ont été mises en œuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le ratio rendement/risques dans tous les secteurs opérationnels. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 37 du rapport annuel 2015 de la Banque.

Risque de crédit

Les sections suivantes fournissent des renseignements additionnels sur la qualité du crédit des portefeuilles de prêts de la Banque.

PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2016	31 OCTOBRE 2015	31 JANVIER 2015
Personnels	9 077 \$	8 444 \$	5 550 \$
Hypothécaires résidentiels	2 152	1 305	1 475
Hypothécaires commerciaux	(3 186)	(89)	1 956
Commerciaux et autres ^[1]	1 057	(260)	1 519
	9 100 \$	9 400 \$	10 500 \$
En pourcentage des prêts et des acceptations moyens	0,12 %	0,13 %	0,15 %

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Les provisions pour pertes sur prêts se sont établies à 9,1 millions \$ au premier trimestre 2016, soit une amélioration de 1,4 million \$ par rapport aux provisions du trimestre correspondant d'il y a un an et de 0,3 million \$ séquentiellement. La diminution des pertes au premier trimestre 2016 est essentiellement liée au portefeuille de prêts aux clients commerciaux, comme il est précisé ci-après. Le niveau actuel des provisions continue de refléter la solidité de la qualité de crédit sous-jacente des portefeuilles de prêts de la Banque.

Les pertes sur prêts personnels ont augmenté de 3,5 millions \$ par rapport à celles du premier trimestre 2015, pour s'établir à 9,1 millions \$ au premier trimestre 2016, du fait principalement du retour à la normale du niveau de provisions dans les portefeuilles de B2B Banque et de la hausse des radiations des autres prêts personnels par rapport à celles d'il y a un an. Sur une base séquentielle, les pertes sur prêts personnels n'ont que légèrement augmenté de 0,6 million \$.

Les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels se sont établies à 2,2 millions \$ au premier trimestre 2016, comparativement à 1,5 million \$ pour le premier trimestre 2015. L'augmentation témoigne surtout de la solide croissance des prêts hypothécaires de B2B Banque d'un exercice à l'autre. Sur une base séquentielle, les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 0,8 million \$, essentiellement pour les mêmes raisons. Le niveau des pertes sur prêts demeure bas en raison des conditions de crédit favorables et des critères de souscription rigoureux.

Les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux et sur prêts commerciaux ont totalisé collectivement un montant négatif de 2,1 millions \$ au premier trimestre 2016, une baisse de 5,6 millions \$ par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique surtout par quelques règlements favorables dans le portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux et par l'amélioration globale au premier trimestre 2016, comme en témoigne la diminution des prêts douteux. Sur une base séquentielle, les pertes sur prêts subies par ces portefeuilles ont diminué d'un montant combiné de 1,8 million \$, essentiellement pour les raisons précitées.

PRÊTS DOUTEUX

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 31 JANVIER 2016	AU 31 OCTOBRE 2015	AU 31 JANVIER 2015
Prêts douteux bruts			
Personnels	17 234 \$	18 703 \$	22 183 \$
Hypothécaires résidentiels	33 476	32 760	35 605
Hypothécaires commerciaux	27 896	49 431	45 128
Commerciaux et autres ^[1]	28 136	37 747	22 873
	106 742	138 641	125 789
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts douteux			
Provisions cumulatives individuelles	(19 484)	(23 690)	(15 310)
Provisions cumulatives collectives	(21 528)	(18 676)	(25 552)
	(41 012)	(42 366)	(40 862)
Prêts douteux nets	65 730 \$	96 275 \$	84 927 \$
Provisions cumulatives collectives pour pertes sur autres prêts	(69 153) \$	(68 787) \$	(74 852) \$
Prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations			
Montant brut	0,35 %	0,46 %	0,45 %
Montant net	0,21 %	0,32 %	0,31 %

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Les prêts douteux bruts se sont établis à 106,7 millions \$ au 31 janvier 2016, en baisse de 31,9 millions \$ par rapport aux prêts douteux bruts au 31 octobre 2015. Cette baisse est surtout attribuable au règlement de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux douteux. Au cours de la même période, les prêts douteux des portefeuilles de prêts personnels et de prêts hypothécaires résidentiels sont demeurés relativement inchangés et se sont maintenus à de bas niveaux, les emprunteurs ayant continué de bénéficier du contexte favorable de faibles taux d'intérêt.

Depuis le début de l'exercice, les provisions cumulatives individuelles ont diminué de 4,2 millions \$ pour s'établir à 19,5 millions \$, ce qui s'explique par les règlements de prêts commerciaux et de prêts hypothécaires commerciaux douteux, comme il est mentionné précédemment. Les provisions cumulatives collectives sur prêts douteux ont augmenté de 2,9 millions \$ au cours de la même période. Les prêts douteux bruts, qui représentaient 0,35 % des prêts et des acceptations au 31 janvier 2016, 0,46 % au 31 octobre 2015 et 0,45 % il y a un an, continuent de se comparer avantageusement à ceux du secteur bancaire canadien. La Banque n'a toujours aucune exposition directe au secteur pétrolier et gazier et n'est que très peu exposée à l'Ouest du Canada.

Risque d'illiquidité et de financement

Le risque d'illiquidité et de financement correspond à la possibilité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières. Aucune modification importante n'a été apportée au cadre de gestion du risque d'illiquidité et de financement depuis la fin de l'exercice 2015. Le niveau de liquidités et de financement de la Banque continue d'être approprié aux fins de la mise en œuvre de sa stratégie, de sorte que le risque d'illiquidité et de financement demeure largement dans les limites du profil de risque de la Banque.

La Banque gère également ses liquidités conformément aux mesures de liquidité réglementaires de la ligne directrice exhaustive de portée nationale, intitulée « Normes de liquidité » (LAR), du BSIF. Ces mesures réglementaires comprennent le ratio de liquidité à court terme (LCR) qui prend appui sur le dispositif international de Bâle III relatif à la liquidité du CBCB, et l'outil de surveillance des flux de trésorerie nets cumulatifs conçu par le BSIF. Selon le LCR, les banques sont tenues de détenir un encours d'actifs liquides de haute qualité pour satisfaire aux obligations financières nettes à court terme permettant de surmonter une crise grave d'une période de trente jours.

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2016, la Banque se conformait à la ligne directrice LAR.

Exigences réglementaires en matière de liquidités

Le dispositif de Bâle III relatif à la liquidité susmentionné établit également le ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) comme norme réglementaire minimale, avec prise d'effet en janvier 2018. Le NSFR mesure la proportion des actifs à long terme qui sont financés au moyen de financement stable à long terme. La Banque surveillera l'évolution de ces nouveautés à mesure qu'elles s'appliqueront.

Risque de marché

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut subir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP) de la Banque.

Les activités de GAP visent à contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence négative potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et la valeur économique du capital de la Banque. La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque, tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Au 31 janvier 2016, l'effet d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts se traduisait comme suit :

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 31 JANVIER 2016	AU 31 OCTOBRE 2015
Incidence d'une augmentation de 1 % des taux d'intérêt		
Augmentation du revenu net d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois	20 126 \$	17 222 \$
Diminution de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (après impôts sur le résultat)	(25 190) \$	(26 324) \$

Comme l'indique le tableau ci-dessus, la sensibilité du revenu net d'intérêt de la Banque à des variations soudaines des taux d'intérêt au 31 janvier 2016 a augmenté depuis le 31 octobre 2015, tandis que l'incidence connexe sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est demeurée relativement stable aux mêmes dates. Cela reflète les efforts déployés par la Banque pour tirer parti des fluctuations des taux d'intérêt tout en maintenant le risque à l'intérieur des limites approuvées. La direction continue de s'attendre à ce que les taux à long terme se maintiennent à l'intérieur d'une fourchette étroite dans un proche avenir.

Données financières supplémentaires – Résultats trimestriels

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	31 JANVIER 2016	31 OCTOBRE 2015	31 JUILLET 2015	30 AVRIL 2015	31 JANVIER 2015	31 OCTOBRE 2014	31 JUILLET 2014	30 AVRIL 2014
Revenu net d'intérêt	149 498 \$	150 667 \$	147 229 \$	137 691 \$	139 496 \$	140 149 \$	141 249 \$	138 726 \$
Autres revenus	73 704	80 982	79 409	82 988	78 664	81 272	78 396	78 164
Revenu total	223 202	231 649	226 638	220 679	218 160	221 421	219 645	216 890
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	1 405	1 465	1 531	1 531	1 472	1 508	1 511	5 498
Provisions pour pertes sur créances	9 100	9 400	7 000	8 000	10 500	10 500	10 500	10 500
Frais autres que d'intérêt	157 011	242 340	161 037	158 750	160 697	166 299	155 973	159 904
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	55 686	(21 556)	57 070	52 398	45 491	43 114	51 661	40 988
Impôts sur le résultat (recouvrement)	13 010	(2 837)	12 904	11 210	9 656	9 360	11 564	9 999
Résultat net (perte nette)	42 676 \$	(18 719) \$	44 166 \$	41 188 \$	35 835 \$	33 754 \$	40 097 \$	30 989 \$
Résultat (perte) par action								
de base	1,36 \$	(0,73) \$	1,44 \$	1,34 \$	1,16 \$	1,09 \$	1,27 \$	0,99 \$
dilué(e)	1,36 \$	(0,73) \$	1,44 \$	1,34 \$	1,15 \$	1,09 \$	1,27 \$	0,99 \$
Marge nette d'intérêt (sur l'actif productif moyen) ^[1]	1,78 %	1,84 %	1,85 %	1,84 %	1,83 %	1,84 %	1,89 %	1,93 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[1]	11,6 %	(6,1) %	12,1 %	11,8 %	9,9 %	9,5 %	11,2 %	9,2 %
Mesures financières ajustées								
Résultat net ajusté ^[1]	43 708 \$	44 127 \$	45 291 \$	42 313 \$	40 468 \$	42 591 \$	42 355 \$	39 375 \$
Résultat dilué par action ajusté ^[1]	1,39 \$	1,44 \$	1,48 \$	1,38 \$	1,32 \$	1,39 \$	1,35 \$	1,29 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ^[1]	11,9 %	12,1 %	12,4 %	12,1 %	11,3 %	12,2 %	11,9 %	11,9 %
Frais autres que d'intérêt ajustés ^[1]	157 011 \$	163 931 \$	161 037 \$	158 750 \$	155 842 \$	155 747 \$	154 409 \$	155 467 \$

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Régie d'entreprise et modifications au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du premier trimestre clos le 31 janvier 2016, il n'y a eu aucune modification aux politiques, procédures et autres processus de la Banque relatifs au contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le conseil d'administration et le comité d'audit de la Banque Laurentienne ont examiné ce document avant sa diffusion.

Méthodes comptables

Un sommaire des principales méthodes comptables auxquelles se conforme la Banque est présenté aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels audités de 2015. Une analyse des méthodes et estimations comptables critiques qui portent sur les principaux montants comptabilisés dans les états financiers consolidés ou sur lesquelles la direction doit porter un jugement figure aux pages 56 à 59 du rapport annuel 2015. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le premier trimestre 2016 ont été préparés conformément à ces méthodes comptables, à l'exception des modifications de méthodes comptables présentées ci-après.

Modifications de méthodes comptables actuelles

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2015, la Banque a reclassé la provision cumulative liée aux risques hors bilan des frais autres que d'intérêt à la provision pour pertes sur créances pour mieux refléter la nature de cette charge. La note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités contient des renseignements supplémentaires sur la nouvelle méthode comptable.

Modifications de normes comptables à venir

L'IASB a publié de nouvelles normes et des modifications à des normes existantes sur les instruments financiers, les produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, les contrats de location et la présentation des états financiers. Ces modifications de normes comptables à venir s'appliqueront pour la Banque à divers exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2016, au plus tôt. La Banque évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers. La note 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités contient des renseignements supplémentaires sur les nouvelles normes et les modifications à des normes existantes.

CETTE PAGE BLANCHE A ÉTÉ LAISSÉ INTENTIONELLEMENT



Banque Laurentienne du Canada

États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Au 31 janvier 2016 et pour la période close à cette date

Table des matières

Bilan consolidé	20
État du résultat consolidé	21
État du résultat global consolidé	22
État de la variation des capitaux propres consolidé	23
État des flux de trésorerie consolidé	24
Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires	25
1. Information générale	25
2. Normes de présentation	25
3. Modifications de normes comptables à venir	26
4. Valeurs mobilières	27
5. Prêts	29
6. Transfert d'actifs financiers	31
7. Dette subordonnée	31
8. Capital-actions	31
9. Rémunération fondée sur des actions	33
10. Avantages postérieurs à l'emploi	34
11. Instruments financiers – juste valeur	34
12. Passifs éventuels et provisions	35
13. Regroupements d'entreprises	35

Bilan consolidé

En milliers de dollars canadiens (non audité)	NOTES	AU 31 JANVIER 2016	AU 31 OCTOBRE 2015	AU 31 JANVIER 2015
ACTIF				
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques		109 930 \$	109 055 \$	143 162 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques		122 490	91 809	98 337
Valeurs mobilières	4			
Disponibles à la vente		2 223 161	2 368 757	2 441 942
Détenues jusqu'à l'échéance		331 074	393 222	420 487
Détenues à des fins de transaction		2 148 313	1 725 378	2 469 647
		4 702 548	4 487 357	5 332 076
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente		3 877 454	3 911 439	3 226 135
Prêts	5 et 6			
Personnels		6 968 211	7 063 229	6 695 265
Hypothécaires résidentiels		15 548 403	14 998 867	13 730 456
Hypothécaires commerciaux		4 249 066	4 248 761	3 966 451
Commerciaux et autres		3 536 587	3 308 144	2 997 572
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		392 171	473 544	370 458
		30 694 438	30 092 545	27 760 202
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(110 165)	(111 153)	(115 714)
		30 584 273	29 981 392	27 644 488
Autres				
Dérivés		348 805	276 601	335 590
Immobilisations corporelles		43 530	45 562	65 162
Logiciels et autres immobilisations incorporelles		142 737	147 135	201 842
Goodwill		34 853	34 853	64 077
Actif d'impôt différé		26 494	17 450	2 500
Autres actifs		274 062	556 851	321 559
		870 481	1 078 452	990 730
		40 267 176 \$	39 659 504 \$	37 434 928 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Dépôts				
Particuliers		20 087 751 \$	19 377 716 \$	18 492 140 \$
Entreprises, banques et autres		6 692 931	7 226 588	6 155 104
		26 780 682	26 604 304	24 647 244
Autres				
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		1 744 744	1 839 837	1 774 523
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		2 613 472	2 296 890	2 587 191
Acceptations		392 171	473 544	370 458
Dérivés		177 958	125 683	178 122
Passif d'impôt différé		11 779	8 294	7 726
Autres passifs		766 178	780 682	761 469
		5 706 302	5 524 930	5 679 489
Dette liée aux activités de titrisation	6	5 922 744	5 493 602	5 062 301
Dette subordonnée	7	199 689	449 641	448 044
Capitaux propres				
Actions privilégiées	8	219 633	219 633	219 633
Actions ordinaires	8	532 243	466 336	465 926
Résultats non distribués		890 911	886 656	864 287
Cumul des autres éléments du résultat global		14 972	14 366	47 913
Réserve pour paiements fondés sur des actions	9	—	36	91
		1 657 759	1 587 027	1 597 850
		40 267 176 \$	39 659 504 \$	37 434 928 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État du résultat consolidé

	NOTES	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
		31 JANVIER 2016	31 OCTOBRE 2015	31 JANVIER 2015
En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)				
Revenu d'intérêt				
Prêts		264 781 \$	260 688 \$	262 329 \$
Valeurs mobilières		8 804	9 213	11 137
Dépôts auprès d'autres banques		434	164	215
Autres, incluant les dérivés		17 399	20 864	11 860
		291 418	290 929	285 541
Frais d'intérêt				
Dépôts		111 568	107 940	113 026
Dettes liées aux activités de titrisation		28 296	27 554	28 853
Dettes subordonnées		1 640	4 086	4 037
Autres		416	682	129
		141 920	140 262	146 045
Revenu net d'intérêt		149 498	150 667	139 496
Autres revenus				
Frais et commissions sur prêts et dépôts		35 672	35 289	34 915
Revenus tirés des activités de courtage		13 061	15 258	15 000
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		9 948	10 267	8 154
Revenus liés aux comptes d'investissement		7 035	7 316	7 519
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		1 695	6 620	6 429
Revenus d'assurance, montant net		4 441	4 618	4 813
Autres		1 852	1 614	1 834
		73 704	80 982	78 664
Revenu total		223 202	231 649	218 160
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	13	1 405	1 465	1 472
Provisions pour pertes sur créances	5	9 100	9 400	10 500
Frais autres que d'intérêt				
Salaires et avantages du personnel		84 809	89 797	88 294
Frais d'occupation de locaux et technologie		45 337	52 516	48 396
Autres		26 865	27 801	24 007
Dépréciation du goodwill, de logiciels et autres immobilisations incorporelles, et d'immobilisations corporelles		—	72 226	—
		157 011	242 340	160 697
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat		55 686	(21 556)	45 491
Impôts sur le résultat (recouvrement)		13 010	(2 837)	9 656
Résultat net (perte nette)		42 676 \$	(18 719) \$	35 835 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes		2 398	2 406	2 399
Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires		40 278 \$	(21 125) \$	33 436 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)				
de base		29 623	28 957	28 942
dilué		29 624	28 960	28 950
Résultat (perte) par action				
de base		1,36 \$	(0,73) \$	1,16 \$
dilué(e)		1,36 \$	(0,73) \$	1,15 \$
Dividendes déclarés par action				
Actions ordinaires		0,58 \$	0,56 \$	0,54 \$
Actions privilégiées - série 11		0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$
Actions privilégiées - série 13		0,27 \$	0,27 \$	0,27 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État du résultat global consolidé

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2016	31 OCTOBRE 2015	31 JANVIER 2015
Résultat net (perte nette)	42 676 \$	(18 719) \$	35 835 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts			
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat			
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(9 527)	(9 505)	343
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	2 246	(1 311)	(2 622)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	7 887	(10 920)	40 065
	606	(21 736)	37 786
Éléments qui ne peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat			
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(18 471)	15 865	(2 424)
Résultat global (perte globale)	24 811 \$	(24 590) \$	71 197 \$

Impôts sur le résultat — Autres éléments du résultat global

Les impôts sur le résultat liés à chaque composante des autres éléments du résultat global sont présentés dans le tableau suivant.

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2016	31 OCTOBRE 2015	31 JANVIER 2015
Charge (recouvrement) d'impôt lié à :			
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(3 398) \$	(3 786) \$	91 \$
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	837	(334)	(1 040)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	2 870	(3 983)	14 624
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(6 775)	5 818	(889)
	(6 466) \$	(2 285) \$	12 786 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État de la variation des capitaux propres consolidé

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2016

En milliers de dollars canadiens (non audité)	ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 8)	ACTIONS ORDINAIRES (note 8)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (note 9)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE			TOTAL
Solde au 31 octobre 2015	219 633 \$	466 336 \$	886 656 \$	(11 391) \$	25 757 \$	14 366 \$	36 \$	1 587 027 \$
Résultat net			42 676					42 676
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Pertes latentes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(9 527)		(9 527)		(9 527)
Reclassement en résultat net des pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				2 246		2 246		2 246
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					7 887	7 887		7 887
Pertes actuarielles sur les régimes d'avantages du personnel			(18 471)					(18 471)
Résultat global			24 205	(7 281)	7 887	606		24 811
Émission d'actions		65 907					(36)	65 871
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(2 398)					(2 398)
Actions ordinaires			(17 552)					(17 552)
Solde au 31 janvier 2016	219 633 \$	532 243 \$	890 911 \$	(18 672) \$	33 644 \$	14 972 \$	— \$	1 657 759 \$

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2015

En milliers de dollars canadiens (non audité)	ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 8)	ACTIONS ORDINAIRES (note 8)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (note 9)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE			TOTAL
Solde au 31 octobre 2014	219 633 \$	465 854 \$	848 905 \$	13 337 \$	(3 210) \$	10 127 \$	91 \$	1 544 610 \$
Résultat net			35 835					35 835
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Profits latents nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				343		343		343
Reclassement en résultat net des profits nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(2 622)		(2 622)		(2 622)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					40 065	40 065		40 065
Pertes actuarielles sur les régimes d'avantages du personnel			(2 424)					(2 424)
Résultat global			33 411	(2 279)	40 065	37 786		71 197
Émission d'actions		72						72
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(2 399)					(2 399)
Actions ordinaires			(15 630)					(15 630)
Solde au 31 janvier 2015	219 633 \$	465 926 \$	864 287 \$	11 058 \$	36 855 \$	47 913 \$	91 \$	1 597 850 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État des flux de trésorerie consolidé

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2016	31 OCTOBRE 2015	31 JANVIER 2015
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Résultat net (perte nette)	42 676 \$	(18 719) \$	35 835 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :			
Provisions pour pertes sur créances	9 100	9 400	10 500
Profit net (perte nette) sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente	2 490	(2 063)	(4 011)
Impôt différé	499	(6 945)	(626)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 572	3 418	3 657
Amortissement des logiciels et d'autres immobilisations incorporelles	7 069	9 600	9 643
Dépréciation du goodwill, de logiciels et autres immobilisations incorporelles, et d'immobilisations corporelles	—	72 226	—
Variation des actifs et des passifs d'exploitation :			
Prêts	(610 961)	(833 850)	(344 364)
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(422 935)	648 951	(489 211)
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	33 985	790 040	(29 354)
Intérêts courus à recevoir	878	(3 831)	1 477
Actifs dérivés	(72 204)	51 162	(202 781)
Dépôts	176 378	804 260	124 218
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	(95 093)	(588 669)	212 046
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	316 582	(431 048)	371 226
Intérêts courus à payer	(19 158)	50 919	(43 375)
Passifs dérivés	52 275	(32 250)	87 282
Autres, montant net	270 083	(230 379)	27 571
	(305 764)	292 222	(230 267)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation des acceptations	(81 373)	66 365	5 001
Variation de la dette liée aux activités de titrisation	429 142	248 262	198 453
Rachat de dette subordonnée	(250 000)	—	—
Produit net de l'émission d'actions ordinaires	64 645	3	31
Dividendes	(17 299)	(18 559)	(17 933)
	145 115	296 071	185 552
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente			
Acquisitions	(350 018)	(493 378)	(426 230)
Produit à la vente et à l'échéance	483 286	419 585	565 437
Variation des valeurs détenues jusqu'à l'échéance			
Acquisitions	(235)	(220)	(104 207)
Produit à l'échéance	62 383	143 628	6 727
Acquisition d'un portefeuille de prêts à l'investissement	—	(613 120)	—
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de logiciels	(3 211)	(4 311)	(4 368)
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(30 681)	(33 308)	24 271
	161 524	(581 124)	61 630
Variation nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	875	7 169	16 915
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	109 055	101 886	126 247
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période	109 930 \$	109 055 \$	143 162 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :			
Intérêts versés au cours de la période	162 460 \$	87 720 \$	190 596 \$
Intérêts reçus au cours de la période	296 024 \$	275 713 \$	293 515 \$
Dividendes reçus au cours de la période	3 206 \$	3 171 \$	2 477 \$
Impôts sur le résultat payés au cours de la période	11 163 \$	8 195 \$	19 183 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

Tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

1. Information générale

La Banque Laurentienne du Canada et ses filiales (la Banque) offrent des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, de même qu'aux conseillers indépendants partout au Canada. Elles offrent également des services de courtage de plein exercice. La Banque est la société mère ultime du groupe. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la *Loi sur les banques* (Canada) et a son siège social à Montréal, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la période close le 31 janvier 2016 ont reçu l'approbation du conseil d'administration aux fins de publication le 25 février 2016.

2. Normes de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Les présents états financiers consolidés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 préparés selon les IFRS. Les méthodes comptables décrites dans la note 3 des états financiers consolidés annuels audités ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, à l'exception des modifications aux méthodes comptables et à la présentation présentées ci-après.

Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des présents états financiers consolidés selon les IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date du bilan, des revenus et d'autres informations à fournir connexes. La direction a mis en œuvre et maintient des contrôles et procédures pour s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, revues et appliquées uniformément au fil du temps. La direction croit que les estimations de la valeur des actifs et des passifs de la Banque sont appropriées.

Modifications aux méthodes comptables et à la présentation actuelles

Information sectorielle

Depuis le 1^{er} novembre 2015, la Banque présente l'information financière comme étant une seule entité commerciale et non en fonction de quatre secteurs isolables, comme elle faisait par le passé. Cette modification à la présentation de l'information a été apportée prospectivement pour mieux refléter la nature et les incidences financières des activités de la Banque.

Provision pour risques hors bilan

Le 1^{er} novembre 2015, la provision pour risques hors bilan, comme les lettres de garantie et certaines tranches non utilisées des facilités de crédit approuvées, qui était auparavant présentée dans les autres frais autres que d'intérêt, a été reclassée dans la provision pour pertes sur créances pour mieux refléter la nature de cette charge. Cette modification à la présentation a été apportée prospectivement et n'a pas eu d'incidence significative sur la situation financière ou les résultats de la Banque.

Prêts hypothécaires sur des immeubles résidentiels à logements multiples

Les prêts hypothécaires sur des immeubles résidentiels à logements multiples, qui étaient auparavant présentés dans les prêts hypothécaires résidentiels au bilan consolidé, ont été reclassés dans les prêts hypothécaires commerciaux pour mieux tenir compte de la nature de ces prêts et des risques connexes. Ce reclassement représentait 1,2 milliard \$ au 31 octobre 2015 et 1,1 milliard \$ au 31 janvier 2015 et au 1^{er} novembre 2014. Les provisions pour pertes sur créances, ainsi que les prêts douteux et les provisions cumulatives pour pertes sur créances, ont fait l'objet de reclassements correspondants. Se reporter à la note 5 pour de plus amples informations.

3. Modifications de normes comptables à venir

La section qui suit présente les normes comptables qui ont été publiées mais qui ne sont pas encore en vigueur. La Banque évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers.

IFRS 9: Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a émis la version définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplacera l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 contient des exigences sur la manière dont une entité doit classer et évaluer les actifs et les passifs financiers, ainsi qu'un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues. La norme contient également certaines modifications au modèle général de comptabilité de couverture. La version définitive remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'application anticipée de l'IFRS 9 est autorisée.

En janvier 2015, le BSIF a publié la version définitive du préavis intitulé *Adoption anticipée de la norme IFRS 9, Instruments financiers par les banques d'importance systémique intérieure* (BISI) dans laquelle il précise qu'il s'attend à ce que les BISI adoptent l'IFRS 9 pour leur exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017. Toutes les autres entités fédérales dont la date de clôture de l'exercice est le 31 octobre peuvent adopter l'IFRS 9 le 1^{er} novembre 2017, mais ne sont pas tenues de le faire. Puisque la Banque n'a pas été désignée comme étant une BISI, la Banque évalue l'option d'adopter de façon anticipée l'IFRS 9.

Classement et évaluation

Selon l'IFRS 9, tous les actifs financiers doivent être classés en trois catégories (au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global) en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie et du modèle économique dans lequel s'inscrit la détention des actifs.

Les passifs financiers seront classés selon les mêmes catégories que celles définies à l'heure actuelle dans l'IAS 39. Toutefois, l'évaluation des passifs financiers lorsque l'option de la juste valeur est choisie pour leur comptabilisation a été modifiée : l'IFRS 9 exige que les variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité soient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net. L'application anticipée de cette modification, avant toute autre modification à la comptabilisation des instruments financiers, est autorisée par l'IFRS 9.

Dépréciation

L'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de perte de valeur attendue qui s'applique à tous les actifs financiers classés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Notamment, l'IFRS 9 exige des entités qu'elles comptabilisent les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à compter de la date à laquelle un actif financier est initialement comptabilisé et qu'elles comptabilisent les pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit que comporte l'instrument financier en question a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Le nouveau modèle contient également des exigences accrues en matière d'informations à fournir sur les pertes de crédit attendues et le risque de crédit.

Comptabilité de couverture

L'IFRS 9 contient certaines modifications à la comptabilité de couverture qui visent à établir un meilleur lien entre la stratégie de gestion des risques d'une entité, la logique de la couverture et les incidences de la couverture sur les états financiers. La comptabilité de macro-couverture a été dissociée du projet de l'IFRS 9 et pourrait être publiée dans une norme distincte. Les exigences actuelles en matière de comptabilité de couverture de l'IFRS 9 peuvent continuer de s'appliquer jusqu'à ce que l'IASB finalise son projet de comptabilité de macro-couverture. Le modèle de comptabilité de couverture d'IFRS 9 conserve les trois types de relations de couverture présentement disponibles en vertu de l'IAS 39 (la couverture de juste valeur, la couverture de flux de trésorerie et la couverture d'un investissement net), mais comprend des modifications au test d'efficacité de la couverture. La nouvelle norme rehausse également les exigences en matière d'informations à fournir concernant les activités de gestion des risques.

IFRS 15: Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui établit un cadre complet pour la comptabilisation et l'évaluation des produits ainsi que pour les informations à fournir relativement à ceux-ci. L'IFRS 15 s'applique à tous les contrats avec des clients (exception faite des contrats qui entrent dans le champ d'application des normes concernant les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers) et remplace, entre autres, l'ancienne norme de comptabilisation des produits, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et l'interprétation connexe sur la comptabilisation des produits, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. La nouvelle norme comprend également des exigences concernant la comptabilisation de certains frais liés à un contrat avec un client. En juillet 2015, l'IASB a décidé de reporter d'un an l'entrée en vigueur de l'IFRS 15. Par conséquent, les entités appliqueront l'IFRS 15 pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque.

3. Modifications de normes comptables à venir [suite]

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information sur les contrats de location pour les parties à un contrat, c.-à-d. le client (« preneur ») et le fournisseur (« bailleur »). L'IFRS 16 remplace l'ancienne norme relative aux contrats de location, l'IAS 17, *Contrats de location*, et les interprétations connexes. La principale incidence des nouvelles exigences sera l'augmentation des actifs au titre de la location et des passifs financiers, étant donné que l'IFRS 16 élimine l'obligation, pour un preneur, de classer les contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement. Tous les contrats de location seront inscrits au bilan en comptabilisant la valeur actualisée des paiements locatifs et en la présentant soit dans les actifs au titre de la location (droits d'utilisation) soit dans les immobilisations corporelles. Si des paiements locatifs sont faits au fil du temps, la société comptabilise également un passif financier au titre de son obligation de faire des paiements locatifs futurs. L'IFRS 16 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, soit le 1^{er} novembre 2019 pour la Banque. L'adoption anticipée est autorisée pour les entités qui ont également adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.

IFRS 10: États financiers consolidés, IFRS 12: Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités et IAS 28: Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, à l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* et à l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, qui visent à clarifier les règles d'exemption de consolidation applicables aux entités d'investissement. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, soit le 1^{er} novembre 2016 pour la Banque.

IAS 1: Présentation des états financiers

En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui visent à encourager davantage les entités à faire preuve de jugement professionnel pour déterminer quelle est l'information à divulguer et comment la structurer dans leurs états financiers. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, soit le 1^{er} novembre 2016 pour la Banque.

4. Valeurs mobilières

Profits et pertes comptabilisés dans le résultat global

Profits et pertes comptabilisés à titre de revenus de trésorerie et de marchés financiers relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2016	31 OCTOBRE 2015	31 JANVIER 2015
Profits nets (pertes nettes) réalisé(e)s	(2 490) \$	2 063 \$	4 011 \$
Réductions de valeur comptabilisées dans le résultat	(593)	(418)	(349)
	(3 083) \$	1 645 \$	3 662 \$

4. Valeurs mobilières [suite]

Profits et pertes latents cumulés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

Les profits et les pertes latents cumulés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente découlent principalement des fluctuations des cours du marché et des variations des taux d'intérêt et des taux de change. La Banque considère qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation liée aux valeurs mobilières en position de perte latente, d'après la conjoncture du marché à la date de présentation de l'information, et continue de suivre ces placements et l'évolution des marchés.

	AU 31 JANVIER 2016			
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	759 848 \$	380 \$	40 \$	760 188 \$
par des provinces	1 069 974	2 421	1 072	1 071 323
Autres titres d'emprunt	147 673	3 847	214	151 306
Titres adossés à des actifs	32 503	596	—	33 099
Actions privilégiées	115 593	30	23 237	92 386
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	117 282	1 065	3 488	114 859
	2 242 873 \$	8 339 \$	28 051 \$	2 223 161 \$

	AU 31 OCTOBRE 2015			
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	785 445 \$	154 \$	14 \$	785 585 \$
par des provinces	1 173 156	2 185	915	1 174 426
Autres titres d'emprunt	146 449	4 129	332	150 246
Titres adossés à des actifs	32 945	749	—	33 694
Actions privilégiées	120 511	164	15 697	104 978
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	120 718	3 851	4 741	119 828
	2 379 224 \$	11 232 \$	21 699 \$	2 368 757 \$

	AU 31 JANVIER 2015			
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	937 027 \$	390 \$	— \$	937 417 \$
par des provinces	1 077 833	4 410	25	1 082 218
Autres titres d'emprunt	175 930	8 396	113	184 213
Titres adossés à des actifs	38 252	1 352	—	39 604
Actions privilégiées	107 164	1 376	4 234	104 306
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	83 992	11 322	1 130	94 184
	2 420 198 \$	27 246 \$	5 502 \$	2 441 942 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

Informations additionnelles à propos du portefeuille de valeurs mobilières détenues jusqu'à l'échéance

Le tableau suivant présente le coût amorti des valeurs mobilières classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance.

	AU 31 JANVIER 2016	AU 31 OCTOBRE 2015	AU 31 JANVIER 2015
Valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada ^[1]	331 074 \$	393 222 \$	420 487 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

5. Prêts

Provisions cumulatives pour pertes sur créances

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2016						
	SOLDE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES ^[3]	RADIATIONS	RECOUVREMENTS	INTÉRÊTS COURUS SUR LES PRÊTS DOUTEUX	SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE
Personnels	41 466 \$	9 077 \$	(9 481) \$	1 878 \$	(170) \$	42 770 \$
Hypothécaires résidentiels	11 995	2 152	(516)	(87)	(373)	13 171
Hypothécaires commerciaux	25 077	(3 186)	(11)	21	(323)	21 578
Commerciaux et autres ^[1]	37 732	1 057	(347)	8	(154)	38 296
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	116 270 \$	9 100 \$	(10 355) \$	1 820 \$	(1 020) \$	115 815 \$
Provisions cumulatives individuelles	23 690 \$	(3 475) \$	(358) \$	29 \$	(402) \$	19 484 \$
Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux	18 676	11 676	(9 997)	1 791	(618)	21 528
Provisions cumulatives collectives pour autres prêts	68 787	366	—	—	—	69 153
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	111 153	8 567	(10 355)	1 820	(1 020)	110 165
Provisions cumulatives pour risques hors-bilan ^[2]	5 117	533	—	—	—	5 650
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	116 270 \$	9 100 \$	(10 355) \$	1 820 \$	(1 020) \$	115 815 \$

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2015						
	SOLDE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES ^[3]	RADIATIONS	RECOUVREMENTS	INTÉRÊTS COURUS SUR LES PRÊTS DOUTEUX	SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE
Personnels	38 411 \$	5 550 \$	(7 582) \$	1 775 \$	(101) \$	38 053 \$
Hypothécaires résidentiels	10 169	1 475	(444)	(643)	(92)	10 465
Hypothécaires commerciaux	27 944	1 956	(1 560)	(20)	(152)	28 168
Commerciaux et autres ^[1]	42 847	1 519	(5 272)	5	(71)	39 028
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	119 371 \$	10 500 \$	(14 858) \$	1 117 \$	(416) \$	115 714 \$
Provisions cumulatives individuelles	21 951 \$	146 \$	(6 764) \$	5 \$	(28) \$	15 310 \$
Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux	17 238	15 684	(8 094)	1 112	(388)	25 552
Provisions cumulatives collectives pour autres prêts	80 182	(5 330)	—	—	—	74 852
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	119 371 \$	10 500 \$	(14 858) \$	1 117 \$	(416) \$	115 714 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

[2] Les provisions cumulatives pour risques hors bilan, comme les lettres de garantie et certaines tranches non utilisées des facilités de crédit approuvées, sont comptabilisées dans les autres passifs.

[3] Le 1^{er} novembre 2015, la provision pour risques hors bilan, qui était auparavant présentée dans les frais autres que d'intérêt, a été reclassée dans la provision pour pertes sur créances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

Prêts douteux

AU 31 JANVIER 2016				
	MONTANT BRUT	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES POUR PRÊTS DOUTEUX	MONTANT NET
Personnels	17 234 \$	— \$	11 572 \$	5 662 \$
Hypothécaires résidentiels	33 476	—	5 614	27 862
Hypothécaires commerciaux	27 896	6 964	353	20 579
Commerciaux et autres ^[1]	28 136	12 520	3 989	11 627
	106 742 \$	19 484 \$	21 528 \$	65 730 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

5. Prêts [suite]

AU 31 OCTOBRE 2015

	MONTANT BRUT	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES POUR PRÊTS DOUTEUX	MONTANT NET
Personnels	18 703 \$	— \$	11 156 \$	7 547 \$
Hypothécaires résidentiels	32 760	—	4 721	28 039
Hypothécaires commerciaux	49 431	9 536	265	39 630
Commerciaux et autres ^[1]	37 747	14 154	2 534	21 059
	138 641 \$	23 690 \$	18 676 \$	96 275 \$

AU 31 JANVIER 2015

	MONTANT BRUT	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES POUR PRÊTS DOUTEUX	MONTANT NET
Personnels	22 183 \$	— \$	9 536 \$	12 647 \$
Hypothécaires résidentiels	35 605	—	4 029	31 576
Hypothécaires commerciaux	45 128	2 402	10 218	32 508
Commerciaux et autres ^[1]	22 873	12 908	1 769	8 196
	125 789 \$	15 310 \$	25 552 \$	84 927 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Prêts en souffrance, mais non douteux

Les prêts personnels et hypothécaires résidentiels en souffrance présentés dans le tableau ci-dessous ne sont pas classés comme douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qu'ils sont garantis de façon à ce qu'il soit raisonnable de s'attendre à un plein recouvrement. Le solde des prêts commerciaux en souffrance mais non douteux n'est pas significatif.

AU 31 JANVIER 2016

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Personnels	99 985 \$	34 441 \$	10 030 \$	144 456 \$
Hypothécaires résidentiels	273 990	39 432	26 716	340 138
	373 975 \$	73 873 \$	36 746 \$	484 594 \$

AU 31 OCTOBRE 2015

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Personnels	104 407 \$	28 609 \$	9 944 \$	142 960 \$
Hypothécaires résidentiels	268 341	35 146	25 241	328 728
	372 748 \$	63 755 \$	35 185 \$	471 688 \$

AU 31 JANVIER 2015

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Personnels	90 900 \$	29 738 \$	5 551 \$	126 189 \$
Hypothécaires résidentiels	283 732	39 194	29 230	352 156
	374 632 \$	68 932 \$	34 781 \$	478 345 \$

6. Transfert d'actifs financiers

Actifs financiers ne respectant pas les critères de décomptabilisation et passifs financiers connexes

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs financiers titrisés qui ne respectent pas les critères de décomptabilisation et les passifs financiers qui leur sont associés compris dans le bilan consolidé.

	AU 31 JANVIER 2016	AU 31 OCTOBRE 2015	AU 31 JANVIER 2015
Prêts hypothécaires résidentiels	5 189 654 \$	4 558 477 \$	4 344 069 \$
Actifs de remplacement			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	2 951	13 463	3 545
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	263 904	397 169	144 230
Autres valeurs mobilières	331 074	393 222	420 487
Dette liée aux activités de titrisation	(5 922 744) \$	(5 493 602) \$	(5 062 301) \$

Le tableau qui suit présente sommairement les activités de titrisation effectuées par la Banque.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2016	31 OCTOBRE 2015	31 JANVIER 2015
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre et liés au nouveau financement	903 096 \$	306 454 \$	219 939 \$
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre à titre d'actifs de remplacement	111 071 \$	120 662 \$	102 001 \$
Valeur comptable initiale des titres de créance nouvellement émis liés aux Obligations hypothécaires du Canada	174 176 \$	304 690 \$	219 565 \$
Valeur comptable initiale des titres de créance nouvellement émis liés à un conduit à vendeurs multiples	696 692 \$	— \$	— \$

7. Dette subordonnée

Rachat de dette subordonnée

Le 2 novembre 2015, la Banque a racheté la totalité de ses billets à moyen terme subordonnés, série 2010-1, échéant en 2020, d'un montant nominal de référence de 250,0 millions \$. Les billets à moyen terme subordonnés, série 2010-1 ont été rachetés au pair, plus l'intérêt couru et impayé à la date de rachat.

8. Capital-actions

Actions privilégiées

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions privilégiées en circulation étaient comme suit.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			
	31 JANVIER 2016		31 JANVIER 2015	
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT
Actions privilégiées de catégorie A				
Série 11				
En circulation au début et à la fin de la période	4 000 000	97 562 \$	4 000 000	97 562 \$
Série 13				
En circulation au début et à la fin de la période	5 000 000	122 071 \$	5 000 000	122 071 \$
	9 000 000	219 633 \$	9 000 000	219 633 \$

Aux 31 janvier 2016 et 2015, aucune action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif, série 12 et série 14 n'était en circulation.

8. Capital-actions [suite]

Actions ordinaires

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions ordinaires en circulation se présentaient comme suit :

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			
	31 JANVIER 2016		31 JANVIER 2015	
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT
Actions ordinaires				
En circulation au début de la période	28 956 619	466 336 \$	28 942 999	465 854 \$
Émission aux termes d'un placement d'actions ordinaires	1 297 200	67 454	—	—
Émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions des employés (voir note 9)	8 000	273	—	—
Émission en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions	57 450	2 596	1 620	80
Frais d'émission nets	s. o.	(4 416)	s. o.	(8)
	30 319 269	532 243 \$	28 944 619	465 926 \$

Émission aux termes d'un placement d'actions ordinaires

Le 17 décembre 2015, la Banque a émis 1 297 200 actions ordinaires pour un produit brut de 67,5 millions \$.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque a déterminé qu'à partir du 9 décembre 2015, les dividendes déclarés seraient réinvestis en actions ordinaires émises à même le capital autorisé de la Banque, à un escompte de 2 %. Au premier trimestre 2016, 57 450 actions ont été légalement émises aux termes du régime, et sont présentées dans le tableau ci-dessus.

Dividendes déclarés

Le 17 février 2016, le conseil d'administration a déclaré le versement de dividendes régulier pour les actions privilégiées série 11 et série 13 aux actionnaires inscrits en date du 7 mars 2016. Le 25 février 2016, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,58 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} mai 2016 aux actionnaires inscrits en date du 1^{er} avril 2016.

Gestion du capital

Fonds propres réglementaires

Selon le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur les lignes directrices sur les fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. La ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF établit les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du total des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres à respectivement 5,125 %, 6,625 % et 8,625 % pour 2016. Ces ratios tiennent compte de l'application progressive de la réserve de conservation des fonds propres et de certains ajustements réglementaires pour la période jusqu'en 2019 et du retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles pour la période jusqu'en 2022 (la base « transitoire »). La ligne directrice prévoit également l'augmentation chaque année des ratios minimums de fonds propres, qui atteindront respectivement 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % en 2019, compte tenu de la réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %.

De plus, le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôts maintiennent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires au moins équivalents aux ratios minimums des fonds propres de 2019 majorés de la réserve de conservation (la base « tout compris »), y compris un ratio cible minimum de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,0 %. La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles.

En fonction de la ligne directrice du BSIF relative aux exigences en matière de ratio de levier, les institutions de dépôt fédérales doivent maintenir un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors-bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

8. Capital-actions [suite]

La Banque a satisfait aux exigences réglementaires en matière de fonds propres tout au long de la période de trois mois close le 31 janvier 2016. Les fonds propres réglementaires sont présentés ci-après.

	AU 31 JANVIER 2016		AU 31 OCTOBRE 2015	
	BASE TOUT COMPRIS	BASE TRANSITOIRE	BASE TOUT COMPRIS	BASE TRANSITOIRE
Actions ordinaires	532 243 \$	532 243 \$	466 336 \$	466 336 \$
Réserve pour paiements fondés sur des actions	—	—	36	36
Résultats non distribués	890 911	890 911	886 656	886 656
Cumul des autres éléments du résultat global, excluant les réserves de couverture de flux de trésorerie	(18 672)	(18 672)	(11 391)	(11 391)
Déductions des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ^[1]	(157 014)	(86 646)	(166 399)	(59 270)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 247 468	1 317 836	1 175 238	1 282 367
Actions privilégiées non admissibles à dividende non cumulatif ^[2]	97 562	97 562	97 562	97 562
Actions privilégiées admissibles à dividende non cumulatif	122 071	122 071	122 071	122 071
Déductions des fonds propres de catégorie 1	s. o.	(21 504)	s. o.	(28 201)
Fonds propres additionnels de catégorie 1	219 633	198 129	219 633	191 432
Fonds propres de catégorie 1	1 467 101	1 515 965	1 394 871	1 473 799
Dettes subordonnées	199 689	199 689	199 641	199 641
Provisions cumulatives collectives	74 803	74 803	73 904	73 904
Déductions des fonds propres de catégorie 2	(357)	(214)	—	—
Fonds propres de catégorie 2	274 135	274 278	273 545	273 545
Total des fonds propres	1 741 236 \$	1 790 243 \$	1 668 416 \$	1 747 344 \$

[1] Principalement composées de déductions pour les logiciels et les autres immobilisations incorporelles, le goodwill et les actifs des régimes de retraite.

[2] À l'heure actuelle, il n'existe aucune déduction liée aux instruments de fonds propres non admissibles selon Bâle III, étant donné que le retrait progressif est déterminé en fonction des actions en circulation au 1^{er} janvier 2013, qui incluaient les actions privilégiées de série 9 et de série 10 rachetées par la suite par la Banque.

9. Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours du premier trimestre 2016, aucune option d'achat d'actions n'a été attribuée et les dernières 8 000 options d'achat d'actions ont été exercées. L'information relative au nombre d'options en cours est la suivante.

	AU 31 JANVIER 2016	AU 31 OCTOBRE 2015	AU 31 JANVIER 2015
Nombre d'options			
Options d'achat d'actions en cours et exerçables à la fin de la période	—	8 000	20 000

Régimes d'unités d'actions restreintes

Au cours du premier trimestre 2016, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 2,5 millions \$ ont été converties en 45 102 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. Parallèlement, la Banque a également attribué 27 308 unités d'actions restreintes supplémentaires évaluées à 54,90 \$ l'unité dont les droits seront acquis en décembre 2018.

Au cours du premier trimestre 2016, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes à l'intention d'employés du secteur Marché des capitaux, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 1,6 million \$ ont été converties en 28 545 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. L'employeur ne cotise pas à ce régime, et un tiers des unités d'actions restreintes est racheté en décembre à chacune des trois premières dates d'anniversaire de l'attribution.

9. Rémunération fondée sur des actions [suite]

Régime d'unités d'actions de performance

Au cours du premier trimestre 2016, en vertu du régime d'unités d'actions de performance, la Banque a attribué 140 675 unités d'actions de performance évaluées à 54,90 \$ l'unité. Les droits de ces unités seront acquis en décembre 2018 et si certains objectifs financiers sont atteints.

Charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions et passif connexe

Le tableau suivant présente la charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions, déduction faite de l'incidence des opérations de couverture connexes.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2016	31 OCTOBRE 2015	31 JANVIER 2015
Charge découlant de la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie	(2 736) \$	7 691 \$	2 483 \$
Incidence des couvertures	4 468	(4 044)	2 070
	1 732 \$	3 647 \$	4 553 \$

La valeur comptable du passif lié aux régimes réglés dont le paiement est réglé en trésorerie était de 35,9 millions \$ au 31 janvier 2016 (54,7 millions \$ au 31 octobre 2015 et 41,5 millions \$ au 31 janvier 2015).

10. Avantages postérieurs à l'emploi

Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi

La charge totale comptabilisée pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi se présente comme suit :

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2016	31 OCTOBRE 2015	31 JANVIER 2015
Régimes de retraite à prestations définies	3 710 \$	4 848 \$	4 233 \$
Régimes de retraite à cotisations définies	1 637	1 648	1 630
Autres régimes	250	265	369
	5 597 \$	6 761 \$	6 232 \$

11. Instrument financiers – juste valeur

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers correspond au cours du marché établi par une source indépendante pour le même instrument sur un marché actif lorsque celui-ci est disponible. Sinon, la juste valeur est évaluée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données d'entrée observables pertinentes et minimisent celle des données d'entrée non observables. Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie de la juste valeur d'après la nature des données servant à l'évaluation (niveau 1, 2 ou 3). Des renseignements supplémentaires sur la hiérarchie de la juste valeur et les méthodes d'évaluation utilisées par la Banque pour évaluer la juste valeur des instruments financiers figurent à la note 23 des états financiers consolidés annuels audités de 2015. Aucun changement de méthode d'évaluation de la juste valeur n'a été réalisé au cours de la période.

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur, sauf des valeurs mobilières de 288,9 millions \$ qui sont classées au niveau 1 au 31 janvier 2016. Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et classés au niveau 3 ne sont pas significatifs. Aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie n'a été réalisé au cours de la période.

12. Passifs éventuels et provisions

Dans le cours normal des activités, la Banque est visée par diverses poursuites judiciaires et réclamations, dont certaines avec des organismes de réglementation. Plusieurs de ces différends ont trait à des prêts consentis par la Banque et s'élevèrent contre les dispositions prises pour recouvrer des prêts en souffrance et réaliser les garanties consenties aux termes des prêts. La Banque fait également l'objet de certaines poursuites, notamment à l'égard d'activités à titre de fiduciaire dans ses transactions d'administration de portefeuilles et de l'imposition de certains frais bancaires.

Lorsque les critères applicables sont respectés, la direction est d'avis que la Banque a établi des provisions adéquates pour couvrir les pertes éventuelles et les montants non recouvrables des sociétés d'assurance, le cas échéant, relativement à ces poursuites.

13. Regroupements d'entreprises

Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Le 1^{er} août 2012, la Banque a acquis la totalité des actions en circulation de la Compagnie de Fiducie AGF (Fiducie AGF) auprès de la Société de Gestion AGF Limitée. La répartition du prix d'achat de la Fiducie AGF a donné lieu à un profit d'acquisition de 24,3 millions \$ (16,4 millions \$ net d'impôts), étant donné que la juste valeur estimée des actifs nets acquis était supérieure au prix d'achat. Le profit correspond principalement à l'incidence favorable de l'escompte ou de la prime requise pour refléter les taux du marché alors en vigueur sur les instruments financiers acquis, qui a été contrebalancée en partie par la juste valeur estimée initialement de la contrepartie éventuelle. La tranche non amortie du profit découlant de la réévaluation des instruments financiers acquis totalisant 11,9 millions \$ au 31 janvier 2016 est amortie en résultat net sur la durée résiduelle estimée des instruments financiers acquis. La charge d'amortissement était de 1,4 million \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2016 (1,5 million \$ pour les trimestres clos le 31 octobre 2015 et le 31 janvier 2015).

Renseignements aux actionnaires

Siège social

Tour Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-4500, poste 5996
Télécopieur : 514 284-3396

Centre télébancaire, Services bancaires automatisés et Service à la clientèle

Tél. : 514 252-1846
ou 1 800 252-1846
Site Internet :
www.banquelaurentienne.ca
Code Swift : BLCM CA MM

Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs
Computershare Inc.
1500, boul. Robert-Bourassa
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8

Bureau de l'ombudsman

Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Bureau 1420
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-7192
ou 1 800 479-1244

Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés de communiquer tout changement d'adresse à l'agent des transferts de la Banque. Pour toute autre demande ou question, veuillez communiquer avec le Secrétariat corporatif, situé au siège social, en téléphonant au 514 284-4500, poste 7545.

Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes peuvent communiquer avec le secteur Relations avec les investisseurs, situé au siège social, en téléphonant au 514 284-4500, poste 4926.

Médias

Les journalistes peuvent communiquer avec le Bureau de la direction, situé au siège social, en téléphonant au 514 284-4500, poste 3901.

Service de dépôt direct

Les actionnaires de la Banque, qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans un compte issu de toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements, en avisant par écrit l'agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, lequel leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ou de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements facultatifs en espèces d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ sur chaque période de 12 mois se terminant le 31 octobre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1-800-564-6253. Les porteurs d'actions ordinaires et privilégiées non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Inscription boursière et dates de clôture des registres et de paiement des dividendes

Les actions ordinaires et les actions privilégiées décrites ci-dessous sont inscrites à la bourse de Toronto.	CODE CUSIP / SYMBOLE BOURSIER	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES*	DATE DE PAIEMENT DES DIVIDENDES*
Actions ordinaires	51925D 10 6 LB	Premier jour ouvrable de : janvier avril juillet octobre	1 ^{er} février 1 ^{er} mai 1 ^{er} août 1 ^{er} novembre
Actions privilégiées			
Série 11	51925D 84 1 LB.PR.F	**	15 mars
Série 13	51925D 82 5 LB.PR.H	**	15 juin 15 septembre 15 décembre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

** À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le paiement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.

